

Bretagne rurale et urbaine  
pour un développement  
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel  
evit an diorren padus



► Journée régionale d'échanges – 30 mai 2018 à Querrien (29)

# Intercommunalité et communes : Quelle articulation des politiques pour une dynamique de territoire ?

*Etrekumunelezh ha kumunioù : Penaos e vez harpet ar politikezhioù ouzh buheziñ ar vro ?*



en partenariat avec



## En mai 2018, BRUDED organisait une première journée régionale à l'attention des intercommunalités pour réfléchir à l'articulation des politiques (culture, mobilités, commerces, planification...) entre un EPCI et ses communes sur leurs territoires.

Les questions de gouvernance et de coopération entre l'EPCI et ses communes ont été au cœur des échanges tout au long de la journée : quelle articulation entre le projet de territoire piloté à l'échelle intercommunale et le portage des projets d'échelle locale ? Comment s'appuyer sur l'échelon de proximité qu'est la commune, pour développer des dynamiques de territoire cohérentes, solidaires et durables ?

Ces échanges se sont appuyés sur les présentations d'exemples concrets illustrant la diversité des articulations possibles entre l'EPCI et ses communes, en atelier le matin et en visite l'après-midi. Pour chacun d'eux l'objectif était de faire ressortir qui, de l'EPCI et des communes, avait la compétence, prenait les décisions, assurait le pilotage et l'animation, portait financièrement... Puis d'identifier les leviers qui ont contribué à la réussite de ces projets et les freins rencontrés.

C'est à Vincent Chassagne, expert associé à Territoires conseils, qu'a été confiée la mission de faire la synthèse générale et d'apporter des pistes de réflexion. Après avoir pointé les risques de dysfonctionnement de la gouvernance pour les très grandes intercommunalités, il propose quelques leviers et principes à activer : donner du sens au projet commun, posture politique d'écoute et de dialogue, subsidiarité active, amélioration continue de l'organisation et des règles.

## Sommaire

### ➤ Analyse et synthèses des ateliers et visites

- **Atelier.** Atelier. Une approche complémentaire EPCI – communes pour des mobilités douces
- **Atelier.** Atelier. Quelle implication de la commune dans la planification intercommunale ?
- **Atelier.** Circuits courts, une animation intercommunale en soutien aux dynamiques communales
- **Visite.** La culture accessible à tout le territoire : le réseau des médiathèques municipales
- **Visite.** La culture accessible à tout le territoire : le Festival des Rias
- **Visite.** Un service de mobilités intercommunal relié au pôle multimodal de Quimperlé

### ➤ Synthèse globale des échanges - Vincent Chassagne (Territoires Conseils/banque des territoires)

### ➤ Les fiches projets

- **Fiche.** Auray Quiberon Terre Atlantique (56) : Une approche complémentaire entre l'EPCI et ses communes pour des mobilités douce
- **Fiche.** Communauté de communes du Pays des Abers (29) : Un PLUI co-construit entre les communes et l'EPCI pour un projet de territoire
- **Fiche.** Lannion-Trégor Communauté (22) : Circuits courts en restauration collective, un projet co-construit entre l'EPCI et les communes
- **Fiche.** Quimperlé communauté (29) : Mise en réseau et animation intercommunales des biblio/médiathèques municipales
- **Fiche.** Quimperlé Communauté (29) : Un festival intercommunal pour dynamiser un territoire et souder les habitants
- **Fiche.** Quimperlé communauté (29) : Un service de mobilités à l'échelle intercommunale relié à un pôle d'échanges multimodal

### ➤ Annexes

- **Annexe 1.** Le programme de la journée
- **Annexe 2.** La liste des participants

# Analyse et synthèses des ateliers et visites

## ➤ Atelier. Une approche complémentaire EPCI – communes pour des mobilités douces

**Témoignage : Un schéma cyclable - Fabrice Robelet, vice-Président d'Auray-Quiberon Terre Atlantique (AQTA)- 24 communes, 85 000 habitants**

La communauté Auray Quiberon Terre Atlantique a assuré le pilotage global pour réaliser un schéma directeur communautaire cyclable. L'intercommunalité a sollicité les communes tout au long de la démarche. Ont ainsi été associés au projet un comité de pilotage (maires des 24 communes), une commission « transports » (autres élus communaux) et le conseil communautaire. Les élus et techniciens des communes ainsi que les associations (en lien avec la problématique) ont été largement impliqués par le biais d'ateliers territoriaux pilotés par AQTA. Les allers-retours entre AQTA et les communes ont permis de corriger et valider les itinéraires proposés. Finalement, le conseil communautaire a validé le schéma.

L'étape suivante sera celle de la mise en œuvre du schéma : le phasage des travaux et leur financement. AQTA envisage d'organiser des réunions avec l'ensemble des communes pour échanger sur ces aspects : qui finance quoi sur quelles actions à mettre en priorité...

Si les habitants ont pu être entendus par les communes, ils ne l'ont pas été directement par l'intercommunalité. En 2018, à l'issue de la validation du schéma global, l'intercommunalité a organisé trois ateliers à destination des habitants pour mieux cerner, directement, leurs besoins, habitudes et souhaits.

En savoir plus : [Fiche projet AQTA / schéma cyclable](#) - [Diaporama AQTA de présentation](#)

### ► Articulation entre EPCI et communes

Qui fait quoi ?	L'intercommunalité	Les communes
Compétence	X	
Portage (politique)	X	
Pilotage	X	
Décide	Le conseil communautaire valide le schéma global	Chaque commune a validé (après faibles modifications) les propositions d'aménagements
Participe	Comité de pilotage (24 maires) : valide les enjeux Le conseil communautaire	Commission « transport » : ouverte à tous les élus (au-delà des élus communautaires)
Coordonne	Envoie un questionnaire aux communes en amont	Les communes répondent toutes (sauf 1) au questionnaire
Finance	Étude/schéma : 40 K€	-
	Coût global mis en œuvre estimé : 17 M€ Besoin de définir qui paiera quoi dans la réalisation des actions du schéma	
Anime le projet	Organise 3 ateliers territoriaux (élus, techniciens + asso concernées)	
Implique les habitants	3 ateliers à l'issue de la validation du schéma	Besoins et souhaits pris en compte à l'échelle communale (pas spécifiquement sur ce projet)
Apporte un concours technique	Échange technique avec chaque commune, si besoin	

## ► Les leviers et les freins

Leviers	Freins
Une compétence claire de l'EPCI Un élu intercommunal + un chargé de mission EPCI dédiés au projet Une forte implication des élus en charge de la compétence Une animation continue de la démarche par l'EPCI Des liens avec le Département pour une mise en parallèle avec des plans et projets à l'échelle de celui-ci	Des arbitrages financiers difficiles à faire : nécessité que l'EPCI et la commune soient prêts budgétairement ensemble Des négociations avec des communes « hors interco » compliquées à mettre en œuvre Une difficulté à associer les habitants directement

## ➤ Atelier. Quelle implication de la commune dans la planification intercommunale ?

**Témoignage : Un PLUI co-construit entre les communes et l'EPCI pour un projet de territoire - Christian Calvez, président de la Communauté de Communes du Pays des Abers**  
 13 communes, 40 000 habitants

L'intercommunalité élabore son PLUI en étroite concertation avec ses communes. Christian Calvez a expliqué que « le préalable était d'avoir une vision partagée du développement du territoire et de la gouvernance du projet de PLUI ». Les modalités de collaboration (Qui fait quoi ? Qui décide ? Qui paie quoi ? ...) entre tous les acteurs ont ainsi été clairement définies en amont. Chaque commune a eu la liberté de mettre en place un comité de suivi indépendant qui soit force de proposition et facilite l'appropriation par les élus communaux et des habitants. Les orientations du PADD ont été présentées devant les conseils municipaux par des élus communautaires et/ou le service aménagement, avant d'être débattues à l'échelon communal. Le fait que le Président porte lui-même le projet a rassuré les élus inquiets à l'idée de ne pas être suffisamment associés : « Beaucoup de communication et de pédagogie auprès des élus communaux ont été nécessaires avant d'arriver à une approbation quasi unanime sur le projet ». Selon Benoit Vinet, responsable du service aménagement du territoire en charge du suivi du PLUI : « Il faut savoir faire preuve de souplesse et d'adaptation pour bien répondre aux contextes locaux particuliers ». Pour autant, Christian Calvez a souligné « qu'il fallait savoir rester ferme sur l'ambition du projet et rappeler régulièrement que le véritable enjeu c'est une vision commune de l'aménagement du territoire pour les 20 ans à venir. L'intérêt partagé par une majorité de communes doit prévaloir sur l'intérêt particulier d'une commune. »

En savoir plus : [Fiche projet CCPA / PLUI coconstruit](#)

## ► Articulation entre EPCI et communes

Qui fait quoi ?	L'intercommunalité	Les communes
Compétence	X	
Portage (politique)	X	X
Pilotage	X	X
Décide	Comité de pilotage tranche sur les orientations	Conseil municipal valide (PADD, doc final)
Participe	Commissions	Groupes de travail communaux
Coordonne	Service urbanisme en lien avec le bureau d'études	
Finance	100%	
Anime le projet	Responsable du service urbanisme	Élus communaux
Implique les habitants	Actions et outils de communication	Réunions publiques à l'échelle communale
Apporte un concours technique	Service urbanisme collabore avec les communes	

## ► Les leviers et les freins

Leviers	Freins
Une gouvernance partagée et transparente Une forte implication des élus EPCI auprès des communes Une animation par l'EPCI Une marge de souplesse et de liberté laissée aux communes Une implication des élus communautaires auprès de leur conseil municipal De la pédagogie et de la communication, en particulier auprès des élus communaux et des habitants	Une vision trop communale du PLUI Disparités communales (contexte, fonctionnement des équipes...)

## ➤ Atelier. Circuits courts, une animation intercommunale en soutien aux dynamiques communales

**Témoignage : Circuits courts en restauration collective, un projet co-construit entre l'EPCI et les communes - Jean-Claude Lamandé, vice-président de Lannion Trégor Communauté**  
 60 communes, 100 000 habitants

Malgré un territoire important, l'EPCI souhaite conserver la proximité entre l'agglomération et les communes. L'intercommunalité a ainsi été divisée en 7 pôles territoriaux pour faciliter les échanges et les débats avec les élus communaux sur différentes thématiques de compétences communales ou intercommunales.

Les échelons communaux et intercommunal sont concernés par leurs compétences respectives sur un sujet transversal. Celle de la restauration collective (et donc l'approvisionnement) relève des communes alors que l'intercommunalité impulse, anime et soutient la démarche de favoriser l'introduction de produits locaux au titre de sa compétence agriculture et économie agricole. Ainsi, l'EPCI mobilise des moyens humains et financiers pour accompagner les communes du territoire dans leur changement de pratiques. Des formations ont été organisées à l'attention des cuisiniers et un diagnostic a été réalisé sur le territoire d'un des sept pôles territoriaux pour tester la méthode. Il s'agissait d'évaluer le fonctionnement des circuits d'approvisionnement en produits agricoles locaux à partir des délais et la fréquence des commandes, des volumes commandés, du conditionnement des produits, du mode de production et de la distance et fréquence de livraison... Finalement, l'objectif est de favoriser les mutualisations pour les approvisionnements et d'aider à structurer les commandes au-delà de l'échelle communale

Suite au bilan de la phase expérimentale, le groupe de travail dédié à ce projet, composé de techniciens et d'élus de la commission environnement, souhaite créer un groupe participatif élargi pour inclure la société civile aux acteurs déjà identifiés (élus, producteurs, cuisiniers, parents d'élèves, fournisseurs). L'un des objectifs serait d'inciter les communes à s'engager dans la démarche et co-construire, une charte formalisant l'engagement des établissements.

Les BV participent aussi activement à ce projet, notamment le Bassin Versant Vallée du Léguer (BVVL) via le financement de temps « agent » de l'EPCI.

**En savoir plus :** [Fiche projet LTC / circuits courts](#)

## ► Articulation entre EPCI et communes

Qui fait quoi ?	L'intercommunalité	Les communes
Compétence	X	X
Portage (politique)	X	

Qui fait quoi ?	L'intercommunalité	Les communes
<b>Pilotage</b>	X	
<b>Décide</b>	Politique/démarche globale décidée en Bureau communautaire	Validation en conseil municipal (modification du fonctionnement actuel des cantines)
<b>Participe</b>	Groupe de travail dédié au projet, Commissions « économie agricole, aménagement de l'espace rural, environnement » puis validation en bureau communautaire. Groupe participatif à créer	Diagnostic Groupe participatif à créer
<b>Coordonne</b>	Impulse le projet Met en place des organes d'échange / de débats/de décision	Lien avec les cuisiniers, les gestionnaires de cuisine
<b>Finance</b>	Des formations De l'accompagnement	Les approvisionnements Le matériel de la cuisine (ex légumière)
<b>Anime le projet</b>	Organisation des réunions Propose des listings de producteurs	Lien avec les agriculteurs locaux
<b>Implique les habitants</b>	Groupe participatif à créer	Lien avec les parents d'élèves Groupe participatif à créer
<b>Apporte un concours technique</b>	3 chargés de missions en partie dédiés au projet : diagnostic, organisation des formations, mise à jour d'un guide des producteurs	Mobilisation des cuisiniers pour répondre à l'enquête. Mise en œuvre effective dans les restaurants scolaires (gestion des commandes, etc.).

### ► Les leviers et les freins

Leviers	Freins
<p>Un cadre politique clair et partagé</p> <p>Une mobilisation des élus des communes : aller les voir accompagné d'un agriculteur</p> <p>Une charte d'engagement</p>	<p>Une difficulté à mobiliser suffisamment d'élus</p> <p>Des projets chronophages</p> <p>Des difficultés de structuration des filières d'approvisionnement</p>



## ➤ Visite. La culture accessible à tout le territoire : le réseau des médiathèques municipales

Jacques Juloux, vice-président à la culture, Gaud Caotanlem, coordinatrice Matilin et Françoise Nigen, directrice service culturel à Quimperlé communauté et Jean-Paul Lafitte, maire de Querrien

Quimperlé communauté n'a pas la compétence culture mais elle apporte néanmoins un soutien aux communes sur des actions ciblées comme la mise en réseau informatique des médiathèques et la coordination pour leur construction ou rénovation. Ce système offre de la souplesse tant pour l'EPCI qui n'a pas la charge des personnels, que pour les communes qui gardent de l'autonomie tout en bénéficiant des avantages de la mutualisation. Ainsi, « L'EPCI a choisi d'intervenir sur la lecture publique, déclarée cause multi-communale, car c'est ce qui touche le plus de personnes » explique Jacques Juloux, en charge du réseau des médiathèques. Toutes les communes se sont ainsi engagées dans une démarche communautaire qui vise à structurer et harmoniser les équipements, les pratiques et l'offre de lecture sur tout le territoire. Le réseau est identifié par la DRAC, ce qui permet aux communes de bénéficier d'aides pour l'investissement. Le réseau Matilin qui regroupe tous les agents communaux est animé par une salariée de l'EPCI. Une carte d'abonnement unique, gratuite pour les moins de 25 ans, permet aux lecteurs d'emprunter un document partout et, bientôt, de le rendre de la même manière. Une articulation efficace puisque 20 % des habitants du territoire sont des lecteurs actifs.

### ► Articulation entre EPCI et communes

Qui fait quoi ?	L'intercommunalité	Les communes
Compétence		X
Portage (politique)	X	X
Pilotage	X	
Décide	Mise en place d'un plan de lecture et de ses engagements	Rénovation ou la construction d'une médiathèque Adhésion au réseau des médiathèques
Participe	Commission culture	Commission culture
Coordonne	Un agent du service culture	
Finance	Une partie de l'investissement communal Mise à disposition des agents Formation des agents communaux	L'investissement pour la rénovation ou la construction d'une médiathèque
Anime le projet	La démarche du plan de lecture Le réseau Matilin qui regroupe les agents communaux	
Implique les habitants		Les agents communaux déclinent les animations intercommunales
Apporte un concours technique	Le réseau Matilin est au service de toutes les médiathèques et de leurs agents	

### ► Les leviers et les freins

Leviers	Freins
Un projet de territoire qui répond aux attentes de ses habitants Des engagements réciproques de l'EPCI et des communes Des aides à l'investissement pour les communes Une animation du réseau par l'EPCI en partenariat avec les communes	Des dépenses de fonctionnement supplémentaires pour les communes

## ➤ Visite. La culture accessible à tout le territoire : le Festival des Rias

Jacques Juloux, vice-président à la culture et Sébastien Miossec, président de Quimperlé communauté

La communauté de communes du pays de Quimperlé, devenue communauté d'agglomération en 2016, a fait de la culture un axe fort de sa politique. Son développement a été facilité par une grande coopération avec les communes depuis dix ans. Il y a aussi une volonté partagée qu'elle soit accessible à tous les publics. Aujourd'hui déployé sur les 16 communes communautaires, le festival dédié aux arts de la rue est un vecteur fort de cohésion territoriale pour tous les habitants du territoire intercommunal (et au-delà). Plus de 60 000 festivaliers profitent d'une trentaine de spectacles répartis sur la moitié des communes chaque année. Il mobilise les élus communaux et intercommunaux ainsi que plus de 700 professionnels et bénévoles du territoire. Le festival des Rias est financé par l'intercommunalité et bénéficie d'aides à la création et la diffusion.

En savoir plus : [Fiche projet Quimperlé communauté / festival des Rias](#)

### ► Articulation entre EPCI et communes

Qui fait quoi ?	L'intercommunalité	Les communes
Compétence	X	X
Portage (politique)	X	
Pilotage	X	
Décide	Programmation sous-traitée avec le Fourneau de Brest Détermine les communes qui participent d'une année sur l'autre	
Participe		Encadrement des événements sur leur territoire ; Mise à disposition d'un lieu
Coordonne	L'évènement global	Les spectacles sur leur commune
Finance	400 000 € : programmation des groupes et la technique 9 agents communautaires mis à dispo Embauche 66 signaleurs (sécurité, prévention)	Mise à dispo des agents techniques (mise en place des scènes, signalétique...)
Anime le projet	Une chargée de mission culturelle assure l'animation globale	
Implique les habitants		Les associations sont invitées à installer stands, buvettes et restauration
Apporte un concours technique	Les agents techniques sont mis à contribution	Les agents techniques sont mis à contribution

### ► Les leviers et les freins

Leviers	Freins
<p>Une coopération forte entre les communes et l'intercommunalité pour développer le projet</p> <p>Une coordination/animation intercommunale bien rodée et efficace</p> <p>Des retombées positives pour toutes les collectivités</p> <p>Une adhésion forte du public, des habitants et des communes</p>	<p>Une crainte des communes de s'engager financièrement</p>

## ➤ Visite. Un service de mobilités intercommunal relié au pôle multimodal de Quimperlé

**Denez Duigou**, vice-président de Quimperlé communauté en charge des transports et **Gérard Jambou**, responsable des travaux à la mairie de Quimperlé.

Pour faciliter les déplacements des habitants, Quimperlé communauté (ex-Cocopaq) a fait le choix dès 2011 d'assurer la compétence mobilités. Cela a permis à la communauté de communes de créer le réseau TBK (Tro Bro Kemperle) pour assurer un service de transports en bus à l'échelle communautaire. En parallèle, Quimperlé communauté a piloté un projet de pôle d'échange multimodal (PEM) en collaboration avec la ville de Quimperlé. Les habitants se sont vite habitués à ces nouveautés qui étaient une réelle nécessité pour conforter les transports en commun du territoire et assurer une meilleure ouverture de celui-ci vers l'extérieur.

En savoir plus : [Fiche projet Quimperlé communauté / Pôle d'échange multimodal](#)

### ► Articulation entre EPCI et communes

Qui fait quoi ?	L'intercommunalité	Les communes
Compétence	X	
Portage (politique)	X	
Pilotage	X (TBK) X (PEM)	Quimperlé (PEM)
Décide	Pilotage partagé du PEM entre Quimperlé Communauté/ville de Quimperlé	
	Commission « aménagement du territoire » / élus communautaires	
Participe		Les communes ont toutes été sollicitées pour avis. Toutes les lignes communales de bus passent par le PEM
Coordonne	Gestion du réseau de bus interco en DSP assurée par une entreprise privée	Réseau TBK (bus) a été pensé en lien avec projet PEM
Finance	PEM : 1,2 M€	PEM / Ville de Quimperlé : 780 K€
Anime le projet	animation partagée : Quimperlé Communauté/ville de Quimperlé	
Implique les habitants	Le PEM répondait en 1 <sup>er</sup> lieu à une problématique de sécurisation (route en contre-bas de la gare SNCF) soulevée depuis de nombreuses années	
Apporte un concours technique		Services techniques de la Ville participent aux travaux

### ► Les freins et leviers

Leviers	Freins
<p>Une coopération forte entre Quimperlé communauté et la ville de Quimperlé</p> <p>Un partage des coûts entre ville et interco bien établi</p> <p>Un lien fort entre le PEM et l'ensemble des autres outils de mobilités : réseau de bus, voitures (stationnement), vélo...</p>	<p>Un manque d'implication des 15 autres communes de l'intercommunalité qui n'ont eu qu'un rôle consultatif dans la réalisation du projet</p> <p>Les habitants ont été peu impliqués directement dans le montage du projet</p>

# Synthèse globale des échanges

Vincent Chassagne, expert associé à Territoires conseils

## ➤ Les formes d'articulation communes-communauté repérées dans les ateliers sont très intéressantes

Les témoignages montrent bien que les EPCI inventent des principes de fonctionnement qui permettent de préserver la place des communes et des élus communaux, tout en exerçant pleinement les compétences intercommunales, dans le cadre de projets de territoire. Et ceci, en mettant au point finement (et parfois chemin faisant), des formes de coopération communes–communauté. Cela vous conduit même parfois à adapter la définition des compétences, comme à Quimperlé Communauté pour les médiathèques : la compétence reste communale, chaque commune gère sa médiathèque (véritable lieu de vie et d'animation) et la communauté assure le réseau, l'animation, la formation des salariés, le soutien financier...

## ➤ La question du fonctionnement communautaire est centrale et encore plus pour les nouvelles grandes intercommunalités

Il n'est pas simple d'obtenir un très bon fonctionnement communautaire, avec des renouvellements de plus en plus importants à chaque mandat, avec le peu de temps dont disposent les élus, qui sont sous la pression du quotidien, et qui courent de réunion en réunion. Cette difficulté est renforcée par les récentes fusions et par les nouvelles compétences à exercer.

Et pourtant, nous le voyons bien à Territoires Conseils (*service d'intérêt général de la Banque des Territoires de la Caisse des Dépôts*), « une communauté de communes qui coopère bien avec les communes et avec les niveaux intercommunautaires, est d'abord une communauté qui fonctionne bien ». Tant au niveau politique que technique. Nous allons décliner et illustrer quelques risques et quelques principes ou leviers, pour un bon fonctionnement communautaire.

### ► Les risques

#### Le risque de concentration progressive du pouvoir

Dans une grande communauté, petit à petit, si l'on y prend garde, seul un petit nombre d'élus (ceux qui sont au bureau) disposent d'une vision globale, et tous les autres n'appréhendent qu'une petite partie de la politique intercommunale dans leur commission, et par ce qu'ils perçoivent des conseils communautaires souvent très chargés. Les conseillers communautaires non présents au bureau « décrochent petit à petit » et peuvent devenir critiques sur ce qu'ils ressentent comme une concentration technico politique de l'intercommunalité.

#### Le risque de non transversalité

Du fait des compétences et budgets importants, les compétences sont gérées séparément avec des binômes vice-présidents et directeurs, toujours pressés par le temps, et communiquant de moins en moins avec leurs homologues (parfois même en concurrence pour l'obtention de budgets et pour les arbitrages sur les projets).

#### Le risque de distanciation communes - communauté

Dans les petites communes, un seul délégué communautaire, le maire en général, n'a pas le temps de suivre beaucoup de dossiers intercommunaux. Inversement, l'action intercommunale est souvent peu visible dans les petites communes. Le risque est donc pour l'ensemble des conseillers municipaux, de se sentir de plus en plus éloignés voir absents des préoccupations communautaires. Il peut parfois s'installer une défiance, ce qui peut créer des blocages sur des décisions et surtout ce qui peut mettre à mal l'esprit communautaire. Dans les communes centre, le risque de distanciation entre les conseillers non délégués communautaires et l'intercommunalité est présent également. Ils peuvent avoir l'impression de porter

trop de services et de responsabilités pour le compte du territoire sans se sentir compris (notamment sur le plan de la fiscalité) ni considérés par l'ensemble des élus.

Enfin le risque de distanciation est présent également pour la relation entre le personnel des communes et le personnel des intercommunalités.

### **Le risque de non-dit financier**

Si les informations ne sont pas assez transparentes ni assez expliquées, si les données en provenance des communes ne sont pas partagées, sur qui prélève quoi et qui paie quoi et pourquoi, il s'installe parfois des opinions et des critiques qui nuisent à l'esprit communautaire. Pour créer et garder la confiance il faut parfois dans certaines communautés, **mettre à plat** les informations et **trouver ensemble** de nouvelles solutions équitables (répartition de la fiscalité, compensations d'attribution, fonds de concours, services aux communes...)

### **Le risque de rigidité statutaire**

Si l'on reproduit après fusion communautaire, exactement le même fonctionnement que celui qui présidait avant pour les plus petites intercommunalités (qui s'appuyaient sur des principes d'interconnaissance, de proximité, de consensus systématique), on risque des difficultés. Il faut accepter d'aller au delà du fonctionnement classique des intercommunalités (conseils communautaire, présidence, bureau avec ou sans délégation, commissions...) et inventer chemin faisant de nouvelles modalités de travail et parfois de nouveaux organes, quitte à faire évoluer les statuts ou le règlement intérieur.

### **Le risque hiérarchique et de sur-spécialisation de l'ingénierie**

La hiérarchie peut présenter un risque de rigidité également si de moins en moins d'agents ont accès aux élus et sont limités dans leurs capacités d'initiative et de conduite de projets. En corollaire, on observe un risque de sur-spécialisation de l'ingénierie dans les grandes communautés du fait de l'importance des compétences à gérer sur un grand périmètre. On manque alors de compétences indispensables, d'écoute, d'animation, de réseau et création de lien, de conduite de projet...

### **► Face à ces risques, voici quelques leviers et principes à activer :**

Ces principes et leviers sont tout ou partie illustrés par vos expériences et, par ailleurs, ils ont été observés dans d'autres intercommunalités et sont issus de nos travaux sur les grandes intercommunalités (voir le site Internet). Cette liste n'est pas exhaustive.

#### **Donner du sens**

Même si l'on n'a pas pu, pour des raisons de temps, co-construire après fusion, un nouveau projet de territoire, il est important de donner et de rappeler fréquemment le sens du projet commun : pourquoi sommes-nous ensemble ? que voulons nous faire ensemble ? Il suffit de quelques lignes et de quelques axes sur lesquels tout le monde est d'accord, pour prendre un peu de hauteur et pour regarder ensemble dans la même direction. *Le sens du projet semble bien clair à la Communauté de Communes du Pays des Abers, et en particulier pour le PLUI.*

#### **Une posture politique d'écoute et de dialogue**

Évidemment, la question du bon fonctionnement communautaire et des bonnes relations communes – communauté est d'abord politique. Pour bien fonctionner, il faut la confiance. Et les communautés qui cultivent cette confiance, s'appuient sur des postures d'écoute et de dialogue : montrer que l'on prend en compte toutes les préoccupations, aller de temps en temps rencontrer les élus dans les communes ou par groupes de communes, activer la parole et tenir compte des avis de tous dans les débats... Parfois cette posture se traduit par un pacte politique formel ou informel. Et dans ces pactes politiques ou

chartes de gouvernance, peuvent figurer des principes d'équilibre entre commune centre et petites communes, des principes de consultation préalable des maires sur certaines décisions...

*On sent bien cette posture d'écoute dans les 3 rapports d'atelier et cela prend des tournures concrètes avec des enquêtes communales, des ateliers pour les pistes cyclables, une charte de gouvernance pour le PUI...*

## Le principe de subsidiarité active

La notion de subsidiarité active signifie pour une communauté de communes : garder l'échelon de proximité avec les communes et toujours chercher à agir à la bonne échelle, en mutualisant, et sans faire « à la place de » quand c'est possible. On parle de subsidiarité active car pour la communauté, il s'agit d'une posture active d'écoute des besoins et initiatives et de propositions de prise en charge d'actions ou de coopération que l'on fait aux communes quand c'est possible, en les aidant pour cela. *On pourrait illustrer ce principe avec la compétence médiathèque à Quimperlé Communauté.*

Selon ce principe il est donc possible de pousser la notion de mutualisation ascendante et descendante et d'aller donc jusqu'à l'adaptation fine des compétences favorisant la coopération commune-communauté.

## L'amélioration continue de l'organisation et des règles

Le principe est d'abord de ne pas se contenter du fonctionnement classique voire antérieur des intercommunalités et de chercher à améliorer le fonctionnement chemin faisant, quitte à essayer de nouvelles modalités de travail, (à garder ou à ne pas garder), puis à inscrire ce qui est positif dans une charte, un règlement intérieur ou même des statuts rénovés. Certaines communautés ont un groupe ou une commission gouvernance, chargés de ce travail.

On trouve par exemple :

- **De nouveaux organes** (commission des maires, groupes de secteurs interfaces géographiques entre les communes et la communauté nommant parfois le bureau)
- **Nouvelles modalités de travail** (conseil communautaire en 2 temps avec un temps de débat, bureaux séminaires réguliers pour des débats de fond, instauration de soirées des conseillers municipaux, de forums d'élus réguliers)
- **Commissions transversales**, par exemple sur la transition écologique, attachée directement à la direction générale
- **Commission petites communes**, parfois un service attaché, des mutualisations spécifiques ascendantes et descendantes, des services partagés, des fonds de concours...
- **Rencontres techniques régulières** avec le personnel des mairies, formations communes

*Par exemple, Lannion Trégor Communauté expérimente un nouveau fonctionnement avec les secteurs géographiques.*

## Le travail en mode projet

Il y a souvent des procédures plus ou moins obligatoires ou des schémas et programmes dans les intercommunalités. On peut les gérer en réfléchissant en interne avec l'ingénierie communautaire qui fait des propositions en commission, propositions qui donnent souvent lieu à une démarche descendante quand on contacte les communes : « *par exemple nous avons besoin de vos données sur l'habitat vacant et nous vous proposons la procédure suivante...* ». On peut au contraire **profiter de ces démarches et projets** (exemples : transition écologique mobilité, alimentaire, mobilité, culture, jeunesse, produits touristiques, et de nombreux projets d'aménagement, de services ou d'équipements), pour mettre en mouvement les communes, pour coopérer avec elles et pour déléguer une partie du pouvoir de maîtrise d'œuvre de ces projets, non pas à des agents mais à des **groupes projet** ouverts à ces conseillers municipaux et même si cela est possible et souhaitable, à la société civile.

Certaines communautés lancent des formations pour les élus et agents référents, sur le thème du travail en mode projet.

*Les 3 ateliers montrent bien que c'est aussi par le mode projet que se tissent les coopérations communes-communauté (ateliers pistes cyclable, réflexion PLUI, comités relais pour les circuits courts...).*

## La valorisation constante des réussites et initiatives et le récit communautaire

Une communauté de communes ou communauté d'agglomération ne se construit pas en un jour. Il faut du temps pour progresser, ne serait-ce que pour construire et réviser régulièrement le projet de territoire, aboutissant à un plan pluriannuel d'investissement, à l'adaptation des compétences, à l'amélioration du fonctionnement, à la relance des mutualisations, et parfois par un pacte financier et fiscal qui remet à plat les règles et répartitions et donne une dynamique nouvelle à la communauté...

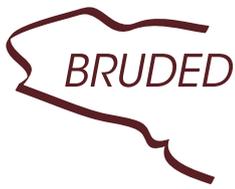
Si l'on intègre qu'une communauté progresse en continu vers ce qui fait sens pour tous, **alors il faut évaluer le fonctionnement de temps en temps**, et capitaliser sur toutes les réussites. Car c'est en partageant les réussites, tout simplement, que l'on se forme sur la base de nos expériences et que l'on progresse ensemble.

Afin de bien considérer l'ensemble du bloc local avec les communes et la communauté, **c'est l'ensemble des initiatives qu'il faut valoriser** : les réussites communautaires et celles des communes. Il faut les aider à **être des communes pilotes** sur telle ou telle thématique, et valoriser comme le fait le BRUDED, les échanges de pratiques en interne.

*Les 3 ateliers montrent de manière concrète que vous savez valoriser les initiatives et les bonnes pratiques.*

Si l'on va plus loin vers ce concept de valorisation, au service d'un grand projet profitable à tous, on va vers le concept de **récit de territoire partagé** : vos communautés sont peut-être déjà sur cette voie : une narration co-construite et organisée, s'appuyant sur les initiatives multiples dont celles des communes, des acteurs et des habitants et qui permet de faire vivre chaque jour un peu plus, le projet de territoire.





Bretagne rurale et urbaine  
pour un développement  
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel  
evit an diorren padus



► **Auray Quiberon Terre Atlantique (56)**

# Une approche complémentaire entre l'EPCI et ses communes pour des mobilités douces

Lors de sa création en 2014, AQTA récupère la compétence «pistes cyclables», jusque là détenue par les anciennes communautés de communes. Elle décide alors de mettre en œuvre un schéma à l'échelle de son territoire pour améliorer le réseau cyclable.

**A**uray Quiberon Terre Atlantique a été créé en 2014 en fusionnant plusieurs collectivités. Elle regroupe 24 communes (dont 2 îles) pour 85 000 habitants permanents (220 000 en été). Comportant une façade maritime au sud et un territoire plus rural au nord, AQTA présente une saisonnalité très marquée sur la façade maritime.

## ► Pourquoi un schéma cyclable ?

Lors de la fusion de communautés de communes, il est constaté un développement très inégal des infrastructures cyclables : un réseau plutôt tourné vers le tourisme, un manque de voies sécurisées, une forte demande des habitants d'amélioration et de liens aux autres transports tels que le car, le train (4 gares dont 1 TGV) et les routes. Les objectifs à atteindre qui poussent AQTA à travailler sur un schéma de déplacement doux sont multiples : améliorer la qualité de l'air, faciliter les petits et moyens déplacements (touristiques mais aussi quotidiens/professionnels) souvent plus rapides qu'en voiture, favoriser la santé des usagers, induire des économies d'usage par rapport à celui d'une voiture. Le nouveau réseau a pour cible prioritaire les usagers « utilitaires » (travailleurs, scolaires) et comme cible secondaire le réseau touristique en lien avec les équipements existants.

Ainsi, en 2015, AQTA fait réaliser une étude par le bureau d'études rennais Item qui va se décliner en



Les ateliers de travail ont permis de réfléchir collectivement au schéma à envisager

trois phases. Sont associés à ce travail un comité de pilotage (maires des 24 communes), la commission transport (autres élus communaux) et le conseil communautaire pour valider les choix. L'étude (40 K€) est co-financée par la Région dans le cadre d'un contrat de partenariat avec le Pays d'Auray.

## ► Phase 1. Diagnostic

Un questionnaire est envoyé aux 24 communes pour recenser leurs aménagements, équipements et projets cyclables auquel 23 répondent. Le comité de pilotage créé pour valider les enjeux était très réactif. « Les communes étaient là : elles étaient vraiment intéressées par ce projet, on sentait un réel besoin qui s'exprimait » explique Fabrice Robelet, 1<sup>er</sup> vice-président d'AQTA chargé des transports et maire de Brech.

## Deux liaisons prioritaires



**Deux secteurs ont été retenus :**  
Camors/Auray et  
Belz/Auray/Carnac

Coût estimé/secteur : env. 3 M€  
Financements complémentaires à trouver (état, département, région)

### Première tranche de travaux

Démarrage : 2019

Fin prévue : 2020 ■



## ➤ Phase 2. Ateliers

Le bureau d'étude anime ensuite trois ateliers de travail sur les bassins de vie, ouverts aux élus et techniciens des communes (+ autres acteurs ponctuels) pour déterminer un ensemble de pistes cyclables souhaitées, à l'échelle intercommunale. 22 des 24 communes y participent. Ces propositions ont ensuite été discutées et parfois complétées individuellement avec les communes qui arrivent finalement à un consensus sur le choix des liaisons à conserver ou supprimer. Le comité de pilotage vient, *in fine*, choisir les liaisons à bâtir pour créer un réseau d'intérêt communautaire.

## ➤ Phase 3. Validation du schéma

Une fois les propositions finales validées, un séminaire intercommunal « tourisme et pistes cyclables » est organisé par AQTA en septembre 2017 afin de définir les priorités d'actions à mettre en place. Deux itinéraires sont ainsi retenus collectivement. Le schéma et les priorités définies sont ensuite validés en conseil communautaire.

En parallèle, ce sont 450 kms de circuits VTT qui ont été validés. Des chemins ont été créés, les liens avec les propriétaires affinés, d'autres mieux balisés et valorisés dans des outils de communication.

“ Le schéma cyclable souhaite répondre à une demande très forte des habitants d'améliorer le réseau intercommunal grâce à un travail mené en concertation avec toutes les communes ”



Fabrice Robelet, VP transports

Ils viennent compléter le schéma global de voies cyclables.

L'étude sera complètement achevée fin 2018. Elle répond aux enjeux définis au PCAET validé en avril 2018 qui intègre une stratégie de mobilité durable, le schéma vélo et le pôle d'échange multimodal (Auray). Les liaisons avec la ligne ferroviaire estivale Auray-Quiberon dénommée « le tire-bouchon » (27 kms / 5 communes / 150 000 passagers à pieds ou à vélo) à laquelle les habitants et les touristes ont un attachement particulier sont aussi étudiées et son avenir regardé de près.

## ➤ Passer à l'action

À l'issue de ces phases d'études, AQTA définit les actions nécessaires pour mettre en œuvre le schéma. Le coût global est estimé à 17 millions d'euros. La répartition entre la



AQTA communique auprès des habitants

prise en charge financière communale et communautaire est encore à l'étude. Il est aussi nécessaire de déterminer le phasage des travaux.

## ➤ Des réunions publiques

Si les élus, techniciens et associations ont été impliqués très fortement dans la définition du schéma, il reste une étape de concertation qui n'a pas encore été très développée : celle des habitants et usagers. Si leurs besoins et souhaits ont été pris en compte indirectement par les élus des communes, AQTA souhaite aussi les solliciter directement. Dans le cadre d'un appel à projets de l'Ademe, une concertation auprès des habitants est réalisée. En 2018, trois ateliers sur le thème des déplacements sont organisés pour connaître leurs habitudes, projets et besoins.

Le projet remporte un engouement fort des collectivités qui se sont beaucoup impliquées pour sa réalisation. Au final, le schéma est ambitieux, coûteux, et partagé par tous. La réalisation de la dernière étape visant à donner la priorité et réaliser les premières actions et assurer un meilleur partage avec les usagers confirmera son succès. ■



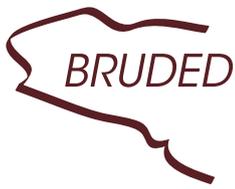
Des pistes cyclables pour tous

## CONTACT :

Fabrice Robelet, 1<sup>er</sup> VP transports, déplacements, PEM / AQTA / 02 97 29 18 69  
Morgan Hamon, ch. de mission déplacements / AQTA / morgan.hamon@auray-quiberon.fr

Cette fiche a été réalisée avec le soutien de :





Bretagne rurale et urbaine  
pour un développement  
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel  
evit an diorren padus



► **Communauté de communes du Pays des Abers (29)**

# Un PLUI co-construit entre les communes et l'EPCI pour un projet de territoire

Les élus ont souhaité une bonne articulation entre l'EPCI et ses communes pour le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui sera approuvé fin 2019. Cette démarche permet de renforcer l'appartenance au territoire tout en préservant les singularités et les identités locales.

Située au nord de la métropole de Brest, la CCPA est composée de 13 communes (dont 4 littorales) et compte un peu plus de 40 000 habitants. Elle fait partie du Pays de Brest. Son armature est multipolaire, sans ville centre naturelle par sa taille ou sa localisation. Plabennec (8350 hab), siège de l'intercommunalité est au sud du territoire. C'est en 2015 qu'ont été lancées les premières réflexions sur l'éventuelle prise de compétence PLUI afin d'anticiper son transfert automatique prévu par la loi ALUR et l'obligation faite aux communes de « Grenelliser » leurs documents d'urbanisme.



Une volonté partagée de développer le territoire sans affaiblir le dynamisme communal

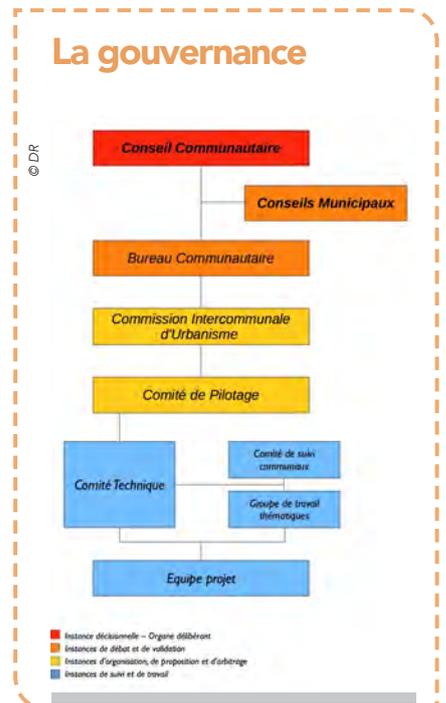
## Volonté politique partagée

Dès le départ, le président Christian Calvez a proposé une démarche de co-construction entre l'EPCI et ses communes afin d'élaborer un projet partagé à l'échelle du territoire : « Nous avons organisé plusieurs réunions pour présenter notre démarche dont une qui a réuni une centaine d'élus municipaux. L'occasion de rassurer ceux qui craignaient que les maires soient complètement dépossédés de leurs prérogatives, comme celle d'autoriser ou non un permis de construire ». C'est donc un projet stratégique qui est proposé aux élus communautaires et communaux. Son approbation à la quasi-unanimité entérinait une

volonté et une ambition partagées sur les objectifs d'un document d'urbanisme intercommunal et sur les modalités de la collaboration entre l'EPCI et ses communes.

## PLUI : une collaboration obligatoire mais ouverte

La loi Alur fixe le cadre de la collaboration avec les communes. Les modalités doivent être fixées par délibération de l'EPCI après une conférence intercommunale réunissant les maires de toutes les communes. Le débat sur le PADD a lieu au sein des conseils municipaux et du conseil communautaire, l'EPCI approuve le PLUI à la majorité des suffrages exprimés au conseil communautaire après une présentation à la conférence intercommunale.



En complément, les EPCI ont la liberté de prendre des initiatives afin que le projet se nourrisse au mieux des projets communaux, de faciliter l'appropriation du projet par l'ensemble des élus communaux, de mettre en place des outils de concertation avec les habitants les plus pertinents. La CC du Pays des Abers s'est emparée de ces possibilités pour que son PLUI soit un outil qui « fasse territoire » et renforce le sentiment d'appartenance à l'intercommunalité sans affaiblir la dimension communale.

## ➤ Un pilotage souple

« Le PLUI est une grosse machine, dont le pilotage repose sur une importante réflexion préalable et doit s'ajuster chemin faisant. Une bonne gestion du « qui fait quoi » entre les différents échelons territoriaux est donc un préalable indispensable à la réussite du PLUI » selon Benoit Vinet, le responsable du service aménagement en charge du PLUI. Il ajoute : « Si un cadrage initial est indispensable, il faut ensuite faire preuve de souplesse et savoir s'adapter pour répondre aux contextes locaux particuliers ». La ligne de répartition dans les responsabilités de l'un et l'autre échelon a été clairement fixée. Pour Christian Calvez : « Le PADD constitue la pièce fondatrice de l'unité intercommunale et son élaboration nécessite une vision à l'échelle du

« L'attractivité d'un territoire dépend aussi de la bonne articulation entre l'EPCI et ses communes. Le PLUI doit être l'occasion de renforcer ce lien et une vision partagée de notre avenir »



Christian Calvez-Président

territoire. Le travail sur les zonages et les règlements se fait pour l'essentiel dans les communes. Une étroite collaboration avec elles est essentielle pour respecter le calendrier déjà long du PLUI ».

Il a aussi été fait le choix de rédiger par avance des délibérations-types pour les communes demandeuses et d'expliquer comment retranscrire un débat de PADD dans une délibération communale. « C'est une manière d'asseoir la position de l'EPCI, voire d'anticiper d'éventuelles fragilités juridiques. C'est aussi un moyen de fluidifier le pilotage du PLU intercommunal, dans la mesure où il n'est de toute façon ni possible, ni souhaitable de « contraindre » le rythme de travail des instances communales ».

## ➤ Concrètement

La prise de compétence PLUI s'est faite en novembre 2015, le diagnostic a démarré à la fin de l'été 2016. C'est le président lui-

même qui porte le projet politique pour marquer son engagement personnel sur la bonne collaboration entre l'EPCI et les communes et son articulation avec le SCOT. Ce qui a été mis en place :

- Financement : L'EPCI prend en charge le coût intégral du PLUI
- Recrutement d'un agent expérimenté pour l'élaboration et le suivi du PLUI, en lien étroit avec les communes
- Commission intercommunale : maire + adjoint à l'urbanisme de chaque commune
- Les communes peuvent mettre en place un comité de suivi indépendant qui soit force de proposition et facilite l'appropriation par les élus communaux et des habitants
- Présentation des orientations générales du PADD devant les conseils municipaux par des élus communautaires et le service aménagement.

## ➤ Pas de consensus mou

Vouloir une étroite concertation ne veut pas dire rechercher un accord qui fasse à tout prix consensus selon Christian Calvez « Il faut savoir trancher, dire que chaque commune n'aura pas sa petite zone d'activités ou artisanale et devra réduire les surfaces constructibles, faire comprendre que le véritable enjeu c'est notre vision commune de l'aménagement de notre territoire pour les 20 ans à venir. L'intérêt du territoire partagé par une majorité de communes doit prévaloir sur l'intérêt particulier d'une commune. » ■



Déambulation dans le bourg de Plouguerneau menée par le maire

## CONTACT :

Christian Calvez, Président : Tél : 02 98 37 66 00 - accueil@pays-des-abers.fr

Cette fiche a été réalisée avec le soutien de :





Bretagne rurale et urbaine  
pour un développement  
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel  
evit an diorren padus



## ► Lannion-Trégor Communauté (22)

# Circuits courts en restauration collective, un projet co-construit entre l'EPCI et les communes

Lannion-Trégor Communauté, 60 communes, souhaite développer l'approvisionnement en produits locaux dans la restauration collective publique sur l'ensemble de son territoire. Elle expérimente actuellement une méthode de travail à l'échelle de 7 pôles territoriaux.

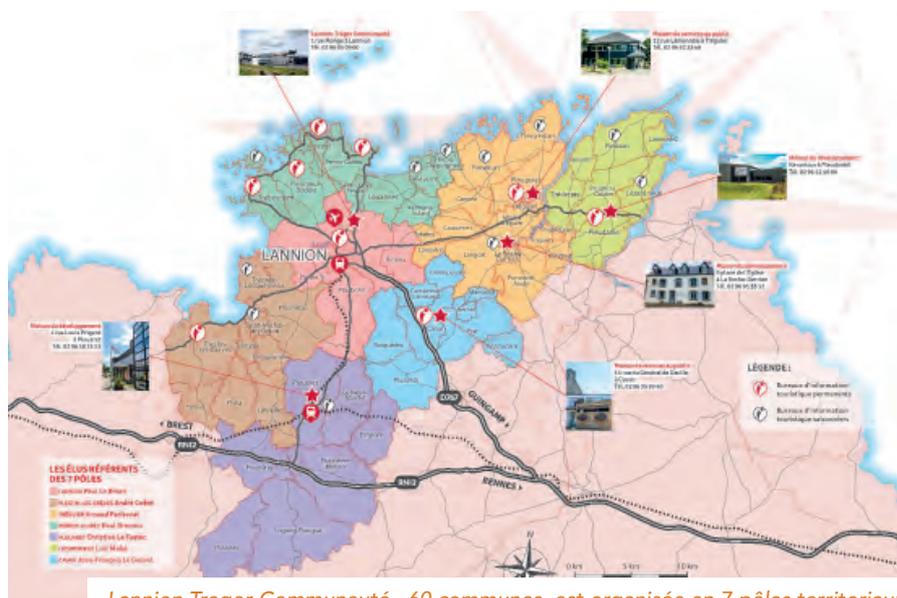
Lannion-Trégor Communauté (LTC) est une communauté d'agglomération de l'ouest des Côtes-d'Armor, qui est passée de 29 à 60 communes regroupant aujourd'hui 100 200 habitants, concentrés autour de la ville de Lannion et sur le littoral.

Du fait des politiques mises en œuvre pour la reconquête de la qualité de l'eau à travers les programmes des bassins versants et du « plan de lutte contre les algues vertes », des efforts importants ont été demandés aux agriculteurs en termes de respect de l'environnement. Dans la continuité des actions engagées depuis 10 ans, LTC mène aujourd'hui un projet collectif pour une agriculture plus vertueuse et une alimentation de qualité, de proximité et accessible à tous.

### ► Dépasser les objectifs nationaux

L'objectif du projet de territoire est le développement de l'approvisionnement en produits locaux dans la restauration collective publique sur le territoire de LTC. Cette démarche rejoint l'objectif national de 40% de produits durables (produits locaux, de saison, sous signes de qualité ou provenant d'approvisionnements en circuits courts) dont 20% de produits bio dans la restauration collective publique dès 2020.

« L'objectif serait d'atteindre 50 à 60% de produits locaux dans la restauration collective » explique Jean-Claude Lamandé, Vice Président à



Lannion Trégor Communauté, 60 communes, est organisée en 7 pôles territoriaux

l'environnement, l'économie agricole et l'aménagement du territoire rural. « Pour y parvenir, la mobilisation des élus sera nécessaire, il sera important d'aller à la rencontre des maires accompagnés des agriculteurs afin de favoriser la co-construction des projets ».

### ► Organisation en 7 pôles territoriaux

LTC est divisé en 7 pôles territoriaux regroupant 4 à 15 communes. Alors que l'organisation de la restauration scolaire se raisonne le plus souvent à l'échelle de la commune, LTC teste une nouvelle approche géographique à l'échelle des pôles afin d'organiser avec eux les mutualisations possibles pour faciliter l'accès à des produits locaux répondant aux enjeux environnementaux.

### Un abattoir intercommunal

L'abattoir communautaire de Lannion est un abattoir de proximité au service des particuliers et des bouchers du Trégor et au-delà. Il accepte les petits lots et traite plusieurs espèces (veaux, gros bovins, ovins, caprins, porcs, équidés, cervidés). Au services des circuits courts, il répond de manière personnalisée aux besoins de chaque usager.

Plus que centenaire et situé au cœur de la ville, l'abattoir appelle à un renouveau pour mieux répondre aux besoins des usagers. Un nouvel abattoir plus moderne, et plus accessible sera construit à l'horizon 2020 par LTC. ■

## 7 Organisation et gouvernance

Le projet a été élaboré avec la commission « économie agricole, aménagement de l'espace rural, environnement » regroupant 33 élus de LTC. Il a été partagé et validé au cours de l'automne 2017 avec l'ensemble des élus des 7 comités de pôles territoriaux et avec le comité territorial de la chambre d'agriculture. En parallèle, un groupe de travail de 5 élus a été constitué pour avancer sur ce dossier. « *L'ambition politique est forte, LTC mobilise 3 ETP pour travailler sur ce projet* » explique Emilie Doussal, Responsable Action et Economie Agricole de LTC. Une partie du temps de chargé de mission est financée dans le cadre du plan de lutte contre les algues vertes.

## 7 Expérimentation de la méthode sur le 1er pôle

Dans un premier temps, LTC expérimente la méthode à l'échelle du pôle de Plestin les Grèves regroupant 9 communes pour 10 000 habitants.

### 1. Diagnostic du fonctionnement des cantines et restaurants

Le pôle de Plestin compte 4 restaurants scolaires en gestion directe (soit 601 couverts) et un RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) de 50 couverts en gestion concédée ainsi que 2 EPHAD et un collège.

Depuis mars 2018, LTC réalise des entretiens auprès des cuisiniers et

“ Nous sommes très attachés à la co-construction du projet avec l'ensemble des communes et des acteurs : élus, cuisiniers, agriculteurs, fournisseurs... ”



Jean-Claude Lamandé, VP à l'environnement et à l'économie agricole.

des élus de chaque structure pour connaître le fonctionnement actuel et comprendre les déterminants techniques et socio-économiques : freins (organisation, équipement, motivation, suivi, prix des repas, disponibilité des produits, temps disponible...), leviers (coordination des menus, circuits logistiques, développement des partenariats, accompagnement des producteurs...).

L'objectif est d'analyser le fonctionnement des circuits d'approvisionnement en produits agricoles locaux et d'évaluer les situations de réussite ou d'échec, les difficultés rencontrées : délais et fréquence des commandes, volumes commandés, conditionnement des produits, mode de production, distance et fréquence de livraison...

### 2. Extrapolation des résultats et identification des filières prioritaires

Dans un second temps, les volumes de produits agricoles seront modélisés à l'échelle de l'ensemble des pôles territoriaux pour estimer

les volumes d'approvisionnement nécessaires et se projeter à l'échelle de filières locales sur le territoire. Cela est indispensable pour entrer dans une phase de discussion avec les acteurs en amont (agriculteurs, transformateurs, distributeurs).

### 3. Proposition d'actions

Sur la base du diagnostic, un plan d'action sera établi avant l'été afin de répondre aux objectifs fixés. Certaines actions seront duplicables à l'échelle supra-communale : mutualisations possibles entre les restaurants collectifs pour faciliter l'accès à des produits locaux répondant aux enjeux environnementaux (menus communs, commandes groupées, livraisons, préparation des menus...). LTC s'attachera également à construire une méthode opérationnelle pour le suivi de l'évolution des consommations en produits locaux et vertueux afin de mesurer dans le temps l'effet des plans d'actions et la validation des objectifs.

## 7 Une charte d'engagement réciproque

Pour inciter les collectivités à introduire davantage de produits locaux et inversement, pour les producteurs, il est envisagé de co-construire avec les élus, producteurs, cuisiniers, une charte formalisant l'engagement des établissements (cantines scolaires, EHPAD...) à introduire des produits de qualité et de proximité issus d'une agriculture respectueuse de l'environnement, à des prix rémunérateurs pour les producteurs. « *L'objectif est que les 60 communes de LTC signent la charte d'ici à la fin de l'année* » précise M. Lamandé. ■

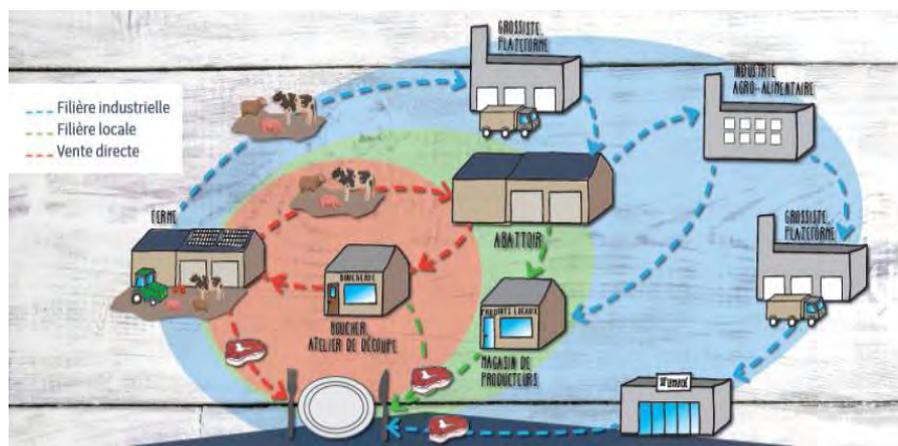


Schéma du « circuit de la viande » illustrant la place de l'abattoir communautaire dans la filière

## CONTACT :

Benjamin Le Caluer / Tél : 02 96 05 01 72 / benjamin.lecaluer@lannion-tregor.com

BRUDED est soutenu par :





Bretagne rurale et urbaine  
pour un développement  
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel  
evit an diorren padus



## ► Quimperlé communauté (29)

# Mise en réseau et animation intercommunales des biblio/médiathèques municipales

Les 16 communes de Quimperlé communauté gèrent leur bibliothèque ou médiathèque. La communauté a mis en place un réseau pour développer l'offre culturelle aux habitants. Un plan de lecture publique, accompagné d'une forte aide à l'investissement, structure ce partenariat constructif.

Quimperlé Communauté est située entre Quimper et Lorient. Elle regroupe 16 communes pour 55 389 habitants. Près de 19% de la population est aujourd'hui un « lecteur actif », c'est à dire qu'il a emprunté au moins un document en 2017, contre une moyenne nationale de 16 %.

Cet engouement de la population pour les biblio/médiathèques est le résultat d'une politique volontaire et partenariale mise en place depuis plus de dix ans. « Les élus ont choisi d'intervenir sur la lecture publique, déclarée cause multi-communale, car c'est ce qui touche le plus de personnes, explique Jacques Juloux, vice-président en charge de la culture à Quimperlé Communauté et du réseau des médiathèques. Dans toutes les communes de notre territoire, il y a une école et une bibliothèque (ou une médiathèque). Ce sont les deux équipements de base sur lesquels on s'appuie pour l'éducation et la culture », ajoute cet élu.

### ➤ Création du réseau inter-communal «Matilin»

Au départ, les élus communautaires souhaitaient améliorer les services à la population. En 2004, Gaud Coatanlem, est embauchée comme coordinatrice du réseau des médiathèques «Matilin». Son rôle consiste à animer des groupes de travail sans avoir de relation hiérarchique avec les agents communaux. Elle rencontre tous les acteurs et prépare la mise en réseau informatique. C'est un travail de longue



La petite médiathèque de Querrien est située dans l'ancienne chapelle en cœur de bourg

haleine, car les disparités entre les équipes et les équipements sont importantes. Les bibliothèques ou médiathèques sont gérées par des salariés et de nombreux bénévoles. La première étape permet de créer un réseau humain de coopération à travers des animations fédératrices et des groupes de travail. Il est ensuite décidé d'harmoniser les pratiques en vue de travailler sur un logiciel informatique commun. Un cabinet réalise une étude qui définit les besoins et le fonctionnement. En 2010, la migration et l'informatisation des données sont réalisées dans les 16 structures communales. Jusqu'en 2011, un catalogue commun est constitué et un portail pour les usagers est mis en ligne. « Le logiciel a permis de mutualiser les données pour les professionnels et de mettre le catalogue en ligne pour le public » explique Gaud Coatanlem.

### Réseau Matilin : Chiffres clés



- 1,5 million d'euros pour l'ensemble du Plan (6 ans)
- 1 bibliothécaire intercommunale, 34 salariés municipaux (= 27 ETP) et 82 bénévoles constituent le réseau Matilin.
- 10 600 lecteurs actifs en 2017, soit 19 % de la population ■

## ➤ Un plan de lecture publique et une carte unique

Cette première étape réalisée, l'intercommunalité met en place une carte unique pour les usagers. À cette époque, le projet soulève des interrogations, notamment de la part de la ville de Quimperlé dont la médiathèque est la mieux équipée du réseau. L'idée de départ était de partager les collections, afin de proposer une offre plus importante à la population de chaque commune. Un plan de lecture publique a été lancé afin de rééquilibrer l'offre sur le territoire. Il a été financé et porté par Quimperlé communauté, avec l'aide du Conseil départemental et de la DRAC. « *Quand la communauté a présenté le plan de lecture publique, tous les maires n'étaient pas sur la ligne de départ. Ils avaient déjà une bibliothèque et donc déjà l'impression d'avoir fait quelque chose. Pourtant il fallait passer au stade des médiathèques et du réseau. Il y a eu une certaine interrogation avant de passer à l'acte. Les premières réussites ont créé un élan, ce qui a fait l'effet boule de neige* » indique Jacques Juloux.

## ➤ Une convention par commune

Pour élaborer ce plan de lecture, un état des lieux et un diagnostic sont réalisés par un cabinet externe. L'étude souligne le fait que l'échelon municipal est le plus pertinent pour

“ Le réseau apporte une plus value : le développement des nouveaux équipements a eu des résultats au delà de nos espérances chez les habitants en créant une réelle dynamique de territoire. ”



Sébastien Miossec, président

développer ce réseau. Le plan est voté en 2014 pour une durée de six ans.

Le plan n'impose rien et chaque commune choisit d'y adhérer en signant une convention avec des engagements. Il structure le réseau, avec la définition de critères et de niveaux de rayonnement (une médiathèque urbaine à Quimperlé, quatre biblio/médiathèques rayonnantes et onze de proximité), un budget d'acquisition en fonctionnement, en investissement et en personnel minimum. Il garantit une cohérence entre les projets du réseau. Dans ce cadre, les 16 biblio/médiathèques sont amenées à évoluer d'une manière ou d'une autre selon des critères définis (surfaces, aménagement mobilier, services, personnel, collections...): huit l'ont déjà fait, huit sont en cours ou à venir.

Toutes les communes ont signé la convention. Le réseau est identifié par la DRAC permettant aux communes de bénéficier d'aides pour l'investis-



Une médiathèque pour tous

sement. « *Les freins demeurent sur les dépenses en fonctionnement pour lesquelles il y a moins d'aides* », précise Gaud Coatanlem.

## ➤ Un réseau qui fonctionne

Depuis septembre 2016, la carte unique est active. Les élus ont choisi qu'elle ne soit pas gratuite mais la cotisation reste symbolique : 10 €/an pour les +25 ans et gratuite pour les plus jeunes et minima sociaux. Elle permet d'emprunter des livres dans toutes les biblio/médiathèques de la communauté. Pour l'instant, chaque document emprunté dans un lieu doit être rendu dans le même, mais à terme l'objectif est de pouvoir emprunter et rendre dans différents lieux.

Le réseau Matilin est aujourd'hui très attractif : entre 2105 et 2017, le nombre de documents prêtés a doublé. La ville de Quimperlé prête toujours plus de documents et toutes les biblio/médiathèques ont progressé, même celles en cours de projet d'évolution.

« *J'ai moi-même été le premier maire à porter le projet d'une médiathèque à Clohars-Carnoët, avant le plan et les aides à l'investissement. Les habitants ne pensaient pas en avoir besoin. Aujourd'hui, nous avons 1 800 abonnés soit 30% de la population DGF* » conclut Jacques Juloux qui se félicite de cette dynamique sur le territoire. ■



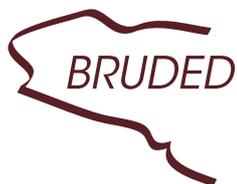
L'espace Mélanie à Riec-sur-Belou

## CONTACT :

Sébastien Miossec, président Quimperlé communauté - 02 98 35 09 40  
Jacques Juloux, maire Clohars Carnoët - VP Qlé co culture - 02 98 71 53 90

Cette fiche a été réalisée avec le soutien de :





Bretagne rurale et urbaine  
pour un développement  
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel  
evit an diorren padus



## ► Quimperlé Communauté (29)

# Un festival intercommunal pour dynamiser un territoire et souder les habitants

Le festival des Rias, imaginé par trois communes littorales au sud de Quimperlé avec le Fourneau en 2009, révélait un réel engouement pour les arts de la rue. Trois ans plus tard, Quimperlé communauté a saisi l'occasion pour le faire passer à échelle communautaire.

La communauté de communes du pays de Quimperlé, devenue communauté d'agglomération en 2016, a fait de la culture un axe fort de sa politique. Les Rias, qui fêtent leur 10<sup>ème</sup> édition en 2018, entrent dans le cadre de son programme d'aides à la création et la diffusion. Aujourd'hui déployé sur les 16 communes communautaires, le festival dédié aux arts de la rue est un vecteur fort de cohésion territoriale pour ses 55 389 habitants.

C'est en 2009, à l'initiative de trois maires de communes littorales du pays de Quimperlé, qu'est né le festival des Rias. « Avec les communes voisines de Clohars-Carnoët et Moëlan-sur-Mer, nous voulions créer un événement de fin de saison estivale, avec quelque chose qui n'existait pas encore sur le territoire », se rappelle Sébastien Miossec, maire de Riec-sur-Bélon et président de Quimperlé communauté depuis 2014. Les arts de la rue sont apparus comme une évidence, d'autant plus que le Finistère accueille sur son territoire le Centre national des arts de la rue et de l'espace public, le Fourneau, basé à Brest.

### ↗ 5 000 personnes pour la troisième édition

Trois ans après sa création, la fréquentation du festival dépasse les espérances : « On se disait qu'avec 2 000 personnes par édition, ce serait bien. Dès la troisième année, on atteignait presque 5 000 personnes », complète Jacques Juloux, Maire de Clohars-Carnoët et vice-président de



Le Festival des Rias attire les foules

© F.Betermin / Quimperlé Communauté

Quimperlé communauté chargée de la culture. Forts de cette expérience réussie dans les municipalités, les élus proposent que l'événement passe à l'échelon communautaire. D'autres communes s'y intéressent et le Fourneau qui vient de perdre un partenariat avec la communauté d'agglomération de Morlaix pour le FAR (festival des arts de la rue), dispose de terrains privés, prêts à soutenir un autre événement.

### ↗ De l'échelon communal au portage communautaire

« S'il y a eu des réticences au début, c'était sur l'aspect financier, précise Sébastien Miossec. On mettait alors 180 000 € sur la table. Un montant loin d'être anodin, qui n'a pas été bien perçu par toutes les communes ». Mais aujourd'hui, avec un budget de près de 400 000 €, « un tel

## Quelques chiffres

### Budget (2017)

Coûts pour Quimperlé Co.

Communication	49 000 €
Salaires signaleurs	36 000 €
<b>Budget total</b>	<b>366 000 €</b>

### Recettes

Le Fourneau	260 000 €
Leclerc, mécène	10 000 €

### Présence humaine (2017)

**62 représentations sur 10 communes**

50 professionnels du territoire  
695 professionnels et bénévoles  
60 800 festivaliers  
66 « signaleurs »  
28 compagnies ■

engouement public et un tel impact sur le territoire, le festival ne fait plus débat », assure l'élu. « Les communes savent que si elles devaient faire venir un spectacle de cette qualité là, ça leur coûterait plus cher » note Françoise Nigen, directrice du service culture de Quimperlé communauté.

En 2012, les Rias passent donc à l'échelon communautaire. Le festival s'élargit aux 16 communes du territoire. Les élus et les équipes techniques parlent alors de co-écriture d'un projet de territoire à travers les arts de la rue. Mais aussi de construction d'une identité culturelle et touristique.

Quimperlé communauté dégage par ailleurs un budget pour permettre aux communes de moins de 2 000 habitants de créer de nouveaux événements culturels. C'est dans ce cadre que certaines manifestations sont nées telles à Guilligomarc'h et Saint-Thurien ou encore à Querrien où deux festivals associatifs attirent plus de 10 000 spectateurs.

### ➤ Un festival sur mesure pour le territoire

Concrètement, le festival des Rias est donc porté par Quimperlé communauté qui met en place et finance la programmation et la technique.

“ La culture attire la culture : de qualité, elle est facteur d'attractivité et génère des retombées économiques importantes ”



E. Genoud ©

Jacques Juloux, vice-président

La directrice du service culture coordonne l'événement et le service communication apporte son soutien. En 2017, la communauté mobilise 9 agents pour l'événement et recrute 66 signaleurs pour des missions de sécurité et de prévention.

Le Fourneau, conventionné par la Drac, est chargé de la programmation. Il se charge des volets artistique, logistique et technique des spectacles. En 2017, 28 compagnies circassiennes avec près de 200 artistes proposent 62 rendez-vous sur le territoire, pendant 5 jours.

Les communes mettent à disposition leur espace public et s'occupent de l'accueil des spectateurs. Les trois communes historiques (Moëlan-sur-mer, Riec-sur-Bélon et Clohars-Carnoët) et Quimperlé accueillent des spectacles tous les ans. Les douze autres accueillent des spectacles une



© F.Betermin / Quimperlé Communauté

Les festivaliers s'empressent

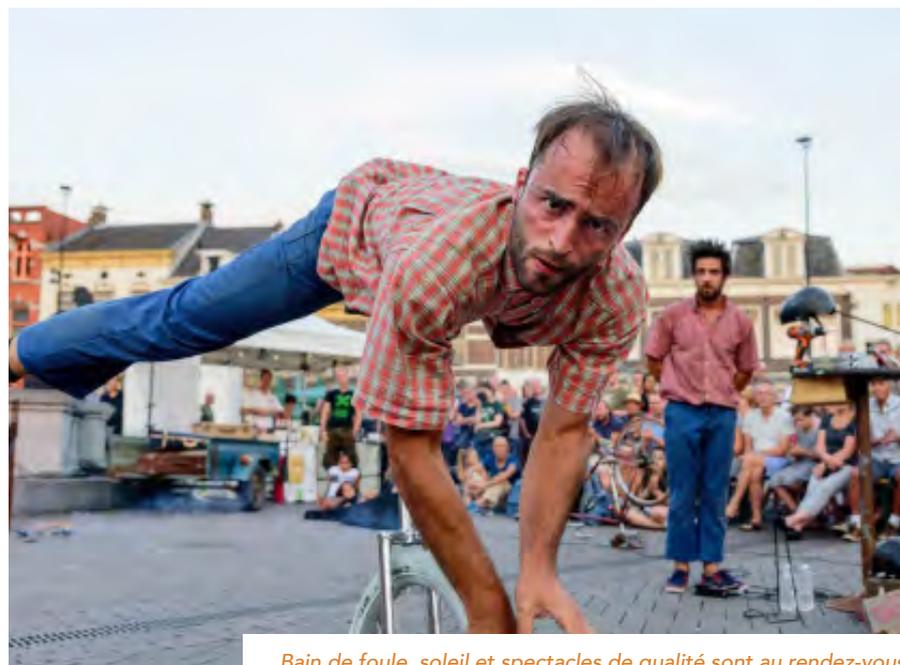
année sur deux. Les communes proposent des sites : la lisière d'une forêt, les abords d'une chapelle ou une plage deviennent alors des décors éphémères de spectacles. Elles apportent également une importante contribution humaine et technique, pour transformer les espaces en lieux de représentation et en stationnement, mais aussi pour bloquer les routes et sécuriser les accès. Les associations sont invitées à installer des stands de buvettes et restauration autour des représentations. Cela dégage des bénéfices pour les associations de 10 à 20 000 € par an.

En tout, près des 150 professionnels du territoire participent aux Rias, dont 70 agents techniques et administratifs des communes.

### ➤ Un événement reconnu et amené à perdurer

En 2018, la convention de 4 ans avec le Fourneau prendra fin. Le festival des Rias atteint un rythme de croisière enregistrant plus de 60 000 festivaliers. Françoise Nigen parle d'un « dimensionnement qui a du sens » et d'un « événement reconnu que l'on aurait du mal à arrêter ».

Pour Sébastien Miossec, ce projet est une réussite en terme de cohésion territoriale, tant pour les habitants que pour les élus. « Dans les liens humains qu'on peut nouer entre élus du territoire, les Rias sont un formidable accélérateur de bonheur partagé », conclut-il. ■



Bain de foule, soleil et spectacles de qualité sont au rendez-vous

### CONTACT :

Jacques Juloux, Vice-Président Quimperlé Communauté - maire Clohars Carnoët  
Sébastien Miossec, Président Quimperlé Communauté - maire Riec-sur-Bélon  
Quimperlé Communauté : 02 98 35 09 40

Cette fiche a été réalisée avec le soutien de :





Bretagne rurale et urbaine  
pour un développement  
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel  
evit an diorren padus



## ► Quimperlé communauté (29)

# Un service de mobilités à l'échelle intercommunale relié à un pôle d'échanges multimodal

Pour répondre aux besoins des habitants, Quimperlé communauté a fait le choix dès 2011 d'assurer la compétence mobilités. Deux grands projets ont été menés de concert : la mise en place d'un réseau de bus et la création d'un pôle d'échanges multimodal (PEM), avec la ville de Quimperlé.

Quimperlé communauté s'étend sur 600 km<sup>2</sup>. Elle regroupe une population de 55 389 habitants\* répartie sur 16 communes. Quimperlé, avec ses 12 000 habitants présente un pôle d'attractivité incontournable. Sa gare enregistre 230 660 voyages par an, 29 arrêts de TER et 6 arrêts de TGV par jour. C'est sur ce site qu'a été pensée dès 2009, la réalisation d'un pôle d'échanges multimodal (PEM). En complémentarité, un réseau de transport unique (bus et cars) a été créé, avec comme centre névralgique le PEM.

## ↗ La compétence mobilité portée par Quimperlé communauté

Avant que Quimperlé communauté ne devienne une communauté d'agglomération en 2016, la compétence transport n'était pas obligatoire. Mais dès 2011, la Cocopaq (communauté de communes d'alors) fait le choix de s'engager sur cette compétence. « Un engagement qui tombe sous le sens, précise Denez Duigou, vice-président en charge des déplacements à Quimperlé communauté. Les transports en commun, c'est un service public. Aujourd'hui, c'est une évidence de faire un réseau de transport important pour nos concitoyens et particulièrement pour les jeunes ».

En 2009, plusieurs services de transport cohabitent : les bus des



Le Pôle multimodal de Quimperlé,

lignes scolaires et régulières du Département, les bus des plages et le service de transport à la demande de la Cocopaq et les bus des écoles primaires gérés en régie par les communes.

## ↗ Un réseau de transport unique

En 2011, la Cocopaq prend la compétence Transport et crée le réseau TBK (Tro Bro Kemperle). Sa gestion est confiée à un exploitant privé à travers une délégation de service public de 2011 à 2020. L'exploitant choisi est la société Buspaq qui est le fruit d'un regroupement de quatre compagnies locales. « Ce réseau a été vécu comme une évidence. Il a été porté par Quimperlé communauté et il n'y a pas eu d'op-

position des communes » assure Denez Duigou.

Le réseau actuel est composé de 11 lignes intercommunales, 4 lignes urbaines et 40 lignes communales dont un mobibus, service de transport à la demande pour personnes à mobilité réduite, des boucles locales pour desservir les écoles primaires et le service de bus des plages.

Depuis 2012, la fréquentation de l'ensemble des lignes a augmenté de 40 %, un chiffre poussé par les lignes urbaines. Le réseau a été densifié avec 700 points d'arrêts, deux fois plus de trajets le matin et le soir, ainsi que l'ajout d'un trajet le midi. Les jeunes sont les principaux utilisateurs de ce réseau.

## ➤ Un PEM porté par toutes les communes

Le réseau de transport TBK a été pensé en parallèle du projet de pôle d'échanges multimodal, pour qu'il puisse s'y intégrer. Il n'existait pas de gare routière à Quimperlé, le pôle multimodal a donc pu jouer ce rôle : Toutes les lignes de bus intercommunales et urbaines (sauf 2) y passent. La gare de Quimperlé étant bien fréquentée, le pôle a été implanté sur ce site.

Quimperlé communauté a piloté le projet avec la ville de Quimperlé. Ce pilotage s'est fait en concertation avec les élus communautaires au sein de la commission aménagement du territoire. Tous les représentants des communes (32 élus, soit 2 par commune) ont donné leur avis et peuvent continuer à le faire en proposant des évolutions.

## ➤ L'intégration du réseau de TBK au PEM

Le projet a commencé par des pré-études réalisées par le bureau d'études AREP en 2011. Quatre axes ont notamment été retenus : le besoin de stationnement, l'intégration du réseau de transport TBK, l'importance de fluidifier la circulation sur le boulevard et la nécessité de revitaliser le quartier.

“ Dans ce type de projet, la bonne entente est primordiale. Un projet est bien mené quand il est compris et porté par toutes les communes de l'interco ”



Denez Duigou  
Vice Président  
Déplacements

Les comités de pilotages et les études de maîtrise d'œuvre ont commencé en 2013, avec les différents partenaires (ville de Quimperlé, région, département, SNCF et RFF - réseau ferré de France). En 2014, l'équipe municipale de Quimperlé change. Mais le projet se poursuit.

La ville de Quimperlé se prononce notamment pour garder un accès ouest, avec un cheminement piéton sécurisé, et aménager un rond-point sur un carrefour dangereux, à proximité de la gare. Pour réaliser le projet, Quimperlé communauté acquiert 11 102 m<sup>2</sup> auprès de la SNCF et RFF, pour implanter deux espaces de stationnement gratuits de 160 places. Une gare routière avec trois quais est aménagée pour le réseau TBK. Deux parvis piétonniers, deux abris vélo sont créés et une borne de recharge de véhicule électrique installée.

## Budget et clés de répartition - PEM



Quimperlé Co. ©

Coût prévisionnel : 4 M€ HT

Coût réel : 3,2 M€ HT

Subventions (Région, Départ, contrat de partenariat) : 1,2 M€ HT (38 %)

Qperlé communauté : 1,2 M€ (38 %)

Quimperlé ville : 780 M€ (24 %)

### Répartition

Boulevard : 30/70 (QC/Q)

Stationnement et parvis : 70/30 (QC/Q)

Rond-point : 50/50 (QC/Q)

Accès ouest : 50/50 (QC/Q)

Qperlé communauté (QC) et Quimperlé (Q) ■



Le réseau TBK

## ➤ Une ville et une interco' main dans la main

Pour Denez Duigou, la réussite du projet est indissociable de la bonne entente des acteurs. « Quand l'interco porte des projets, elle les porte forcément avec les communes, qui se sentent aussi investies que nous. Pour le PEM, nous avons travaillé de concert avec la ville de Quimperlé. À chaque réunion de chantier, les élus de la ville, au premier titre desquels Gérard Jambou, délégué au projet pour la ville de Quimperlé, étaient là. On a fait un beau projet, avec une belle équipe et le résultat est là ! », conclut l' élu communautaire. ■

### CONTACT :

Denez Duigou, VP Déplacements à Quimperlé communauté / 02 98 71 53 90  
denez.duigou@quimperle-co.bzh

Cette fiche a été réalisée avec le soutien de :



# Intercommunalité et communes : Quelle articulation des politiques pour une dynamique de territoire ?

Etrekumunelezh ha kumunioù :  
Penaos e vez harpet ar politikezhioù  
ouzh buheziñ ar vro ?

Journée régionale d'échanges

Devezh rannvroel a genlabour

30 mai 2018

D'an 30 a viz Mae 2018

Querrien /

Quimperlé communauté (29)

Kerien / Kemperle etrekumunelezh (29)



Bretagne rurale et urbaine  
pour un développement  
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel  
evit an dlorren padus

En partenariat avec :



TERRITOIRES CONSEILS

# Intercommunalité et communes : quelle articulation

## Etrekumunelezh ha kumunioù : Penaos e vez harpet

La loi NOTRe renforce considérablement les compétences de l'intercommunalité qui devient le pilier d'un développement territorial équilibré. Cette évolution réinterroge la place des communes dans les politiques portées par les intercommunalités : quelle articulation entre le projet de territoire piloté à l'échelle intercommunale et le portage des projets d'échelle locale ? Comment s'appuyer sur l'échelon de proximité qu'est la commune, pour développer des dynamiques de territoire cohérentes, solidaires et durables ? C'est sur ces thèmes essentiels de gouvernance et de coopération que nous proposons aux élus intercommunaux et communaux d'échanger lors de cette première journée proposée par BRUDED.

Al lezenn NOTRe a ro muioc'h a c'haloud d'an etrekumunelezh evit diorren ar vro en un doare reizh ha kempouez. Ar perzh nevez-mañ a lak ac'hanomp d'en em soñjal war plas ar c'humunioù e-keñver politikerezh kaset gant an etrekumunelezh. Penaos kemer harp ouzh live ar gumun evit reiñ ul lañs padus ha reizh war ar vro a-bezh ? Penaos ren an etrekumunelezh ha kenlabourat enni ? Setu danvez-preder a ginnigomp da dilennidi an etrekumunelezh ha re ar c'humunioù e-pad an devezh kentañ aozet gant BRUDED.

9h - Café de bienvenue / Kafe an degemer

### 9h30 / Présentation

**L'articulation entre l'EPCI et ses communes, un enjeu pour des projets de territoire partagés**  
*Al liammoù etre an EPCI hag e gumunioù, ur c'hlaoustre evit raktresoù bro rannet*

Véronique Pereira, co-présidente de BRUDED, maire du Cloître Saint-Thégonnec  
Jean-Paul Lafitte, maire de Querrien, vice-Président de Quimperlé communauté  
Sébastien Miossec, Président de Quimperlé communauté

### 10h / Ateliers d'échange au choix

**Quelles gouvernances pour l'intercommunalité et ses communes ?**  
*Penaos ren an etrekumunelezh hag e gumunioù ?*

**Une approche complémentaire EPCI – communes pour des mobilités douces**

Témoignage de Fabrice Robelet, vice-Président d'Auray-Quiberon Terre Atlantique – 24 communes, 85 000 habitants

Pour réaliser son schéma directeur communautaire cyclable, l'intercommunalité a sollicité les communes tout au long de la démarche et a notamment organisé des ateliers participatifs visant à associer les élus du territoire.



**Quelle implication de la commune dans la planification intercommunale ?**

Témoignage de Christian Calvez, Président de la Communauté de Communes du Pays des Abers – 13 communes, 40 000 habitants

L'intercommunalité élabore son PLUI en étroite concertation avec ses communes. Les orientations du PADD ont été présentées et débattues à l'échelon communal pour que cet outil de planification soit un véritable projet de territoire partagé.



# des politiques pour une dynamique de territoire ? *ar politikezhioù ouzh buheziñ ar vro ?*

## Circuits courts, une animation intercommunale en soutien aux dynamiques communales

Témoignage de Jean-Claude Lamandé, vice-Président de Lannion Trégor Agglomération 60 communes, 100 000 habitants

La communauté expérimente une nouvelle approche géographique à l'échelle de sept pôles territoriaux en mettant autour de la table l'ensemble des restaurants collectifs pour mutualiser les actions et faciliter l'accès à des produits locaux.



## 11h30 / Synthèse des ateliers

### Quelles clefs de réussite pour une synergie positive des politiques territoriales ?

*Peseurt alc'hwezioù evit kas war-raok politikerezhioù ar vro ?*

## 12h / BRUDED et les intercommunalités

### Partageons nos expériences en réseau !

*Gant ar rouedad, tennomp gounit eus hor skiant-prenet*

Présentation des outils de BRUDED et témoignage de Christian Roger, vice-Président de la Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné, vice-Président de BRUDED

12h40 - Pause déjeuner / *Merenn da zistanan*

## 14h30 / Découvertes

### Projets portés par Quimperlé communauté

*Dizoleit raktres douget gant Kemperle-etrekumunelezh gant skozell e gumunioù*

## Une politique culturelle intercommunale qui renforce ses liens avec les communes

Présentation du festival des Rias, offre culturelle multi-sites qui profite à toutes les communes et du réseau intercommunal 'Matilin' via l'exemple de la médiathèque de Querrien.

Jacques Juloux, vice-Président de Quimperlé communauté

Jean-Paul Lafitte, maire de Querrien, vice-Président de Quimperlé communauté



## Présentation et visite du Pôle d'échange multimodal de Quimperlé : une démarche main dans la main entre l'intercommunalité et la ville

Un partenariat entre l'intercommunalité et la ville visant à faciliter la mobilité de tous.

Denez Duigou, vice-Président de Quimperlé communauté

Gérard Jambou, conseiller municipal de Quimperlé



## 16h - Café de clôture – Querrien / *Kafe da glozañ – Kerien*

## S'inscrire *Lakaat e anv*

Cette journée d'échanges est ouverte en priorité aux élus communautaires et communaux.

**Le nombre de places est limité. Merci de vous inscrire, avant le 20 mai 2018,** via le formulaire disponible sur : [www.bruded.fr/epci/](http://www.bruded.fr/epci/)

Repas du midi : 20 € à la charge des participants

Rendez-vous au Foyer Rémi Derrien à Querrien à 9h

## S'informer *Kaout titourou*

Pour toute question, vous pouvez contacter : Maiwenn Magnier, chargée de développement Finistère / Penn ar Bed - [m.magnier@bruded.fr](mailto:m.magnier@bruded.fr) - 06 98 17 51 29



## À VENIR ! *War ar stern !*

Une seconde journée régionale d'échanges sur la même thématique se tiendra à l'automne 2018 en Ille-et-Vilaine.

## Votre intercommunalité souhaite adhérer ?

*Ho etrekumunelezh a fell dezhi dont e-barzh ?*

Depuis 2005, plus de 140 collectivités s'engagent dans un réseau d'échanges d'expériences de développement durable et solidaire. Ses objectifs sont de capitaliser et favoriser l'essaimage d'expériences entre les communes et intercommunalités de Bretagne et Loire-Atlantique.

Le réseau BRUDED propose des actions concrètes dans le cadre d'une adhésion intercommunale :

- + Un programme annuel de visites et rencontres
- + L'organisation et l'animation d'évènements à la carte pour votre EPCI
- + Un soutien à la mise en œuvre de vos projets innovants
- + Une valorisation de vos démarches et réalisations pour donner de la visibilité à vos actions
- + Un envoi de toutes nos publications de retours d'expériences

## Pour en savoir plus, contactez-nous !

BRUDED – 19, rue des Chênes – 35 630 Langouët - [www.bruded.fr](http://www.bruded.fr) – [contact@bruded.fr](mailto:contact@bruded.fr)

# [INTER COMMUNALITÉS]

## REJOIGNEZ BRUDED

Ils nous soutiennent :



## ➤ Annexe 2. Les participants

Laura	<b>Boutier</b>	Chargée de communication	BRUDED	35
Annie	<b>Bras-Denis</b>	Maire	Plouaret	22
Christian	<b>Calvez</b>	Président	CC pays des Abers	29
Thibaud	<b>Cavallès</b>	Thésard	Lyon / Université de Lyon 2	69
Vincent	<b>Chassagne</b>	Expert Associé	Territoires Conseils	Fce
Enora	<b>Coat</b>	Chargée d'étude stagiaire	Région Bretagne	Bzh
Gaud	<b>Coatanlem</b>	Coordinatrice du réseau Matilin	Quimperlé communauté	29
Alexia	<b>Coquet</b>	Directrice	Association des maires du Morbihan	56
Marie-Françoise	<b>Cosquéric</b>	Adjointe	La Forêt-Fouesnant	29
Renée	<b>Courtel</b>	Maire, VP Roi Morvan communauté	Guiscriff / Roi Morvan communauté	56
Gaëlle	<b>Courtet</b>	chargée de mission tourisme et aménagement	Sainte-Anne-d'Auray	56
Christian	<b>Derrien</b>	Maire/conseiller départemental	Langonnet	56
Denez	<b>Duigou</b>	VP déplacements	Quimperlé communauté	29
Jean-Alain	<b>Grignoux</b>	Conseiller municipal	Loperhet	29
Gisèle	<b>Guilbart</b>	Maire	Quistinic	56
Élodie	<b>Henoux</b>	Chargée d'étude urbanisme	Golfe du Morbihan Vannes agglomération	56
Monique	<b>Herrou</b>	Adjointe	Loperhet	29
Gérard	<b>Jambou</b>	Conseiller travaux, réseaux, voirie	Ville de Quimperlé	29
Edith	<b>Jean</b>	Adjointe au maire	Riec sur Bélon	29
Philippe	<b>Jegou</b>	Maire	Peillac	35
Jacques	<b>Juloux</b>	VP culture	Quimperlé communauté	29
Elise	<b>Lacoste</b>	Chargée d'études	EPF Bretagne	Bzh
Jean-Paul	<b>Lafitte</b>	Maire	Querrien	29
Jean-Claude	<b>Lamandé</b>	VP économie	Lannion Trégor Communauté	22
Mikael	<b>Laurent</b>	Chargé de développement	BRUDED	35
Benjamin	<b>Le Carluer</b>	Chargé de mission Économie et Filières Agricoles	Lannion Trégor Communauté	22
Yvon	<b>Le Cousse</b>	Maire	Plougonven	29
Monique	<b>Le Cren</b>	Adjointe	Lanvénegen	56
Danielle	<b>Le Ferrec</b>	Conseillère	Guiscriff	56
Jean-Pierre	<b>Le Fur</b>	Maire	Berné	56
Annie	<b>Le Goff</b>	Adjointe	Lanvénegen	56
Claudine	<b>Le scouarnec</b>	Adjointe, déléguée communautaire	Guiscriff / Roi Morvan communauté	56
Françoise	<b>Lenue</b>	Adjointe	Loperhet	29

Andrew	<b>Lincoln</b>	VP tourisme	Plouguerneau / CC Pays des Abers	29
Youena	<b>Lugué</b>	Animatrice territoire	Énergies citoyennes en Pays de Vilaine	35
Floriane	<b>Magadoux</b>	Architecte chargée d'études	CAUE 29	29
Maiwenn	<b>Magnier</b>	Chargée de développement 29	BRUDED	29
Camille	<b>Menec</b>	Chargée de mission	BRUDED	35
Sébastien	<b>Miossec</b>	Président	Quimperlé communauté	29
Sarah	<b>Müller</b>	Adjointe	Concoret	56
Thierry	<b>Nicolas</b>	Adjoint	Lanvallay	22
Françoise	<b>Nigen</b>	Directrice service culture	Quimperlé communauté	29
Véronique	<b>Pereira</b>	Maire	Le Cloître-Saint-Thégonnec	29
Enrique	<b>Perez</b>	Responsable Pôle Urbanisme	CC Pays Bigouden Sud	29
Valérie	<b>Poilâne-Tabart</b>	Maire	Laurenan	22
Luc	<b>Rambaldi</b>	Conseiller	Langouët	35
Emmanuelle	<b>Rasseneur</b>	Maire	Gourlizon	29
Fabrice	<b>Robelet</b>	VP transports/déplacements	Auray Quiberon Communauté	56
Vincent	<b>Rodrigues</b>	Stagiaire communication	BRUDED	35
Christian	<b>Roger</b>	VP Énergie, climat, ESS	CC Val d'Ille Aubigné	35
Gilles	<b>Salaün</b>	Maire	Saint Coulitz	29
Bruno	<b>Servel</b>	Chargé de développement 22/56	BRUDED	56
Armelle	<b>Simon</b>	Directrice adjointe Europe et coopérations territoriales	Conseil départemental du Finistère	29
Claudie	<b>Tanguy</b>	Responsable de la stratégie territoriale	Caisse des Dépôts	Bzh
Maryse	<b>Tocquer</b>	Maire	Saint-Jean-du-Doigt	29
Jacques	<b>Uguen</b>	Membre du bureau	CESER de Bretagne	Bzh
Benoit	<b>Vinet</b>	Responsable Planification urbaine	CC Pays des Abers	29

La loi NOTRe renforce considérablement les compétences de l'intercommunalité qui devient le pilier d'un développement territorial équilibré. Cette évolution réinterroge la place des communes dans les politiques portées par les intercommunalités : quelle articulation entre le projet de territoire piloté à l'échelle intercommunale et le portage des projets d'échelle locale ? Comment s'appuyer sur l'échelon de proximité qu'est la commune, pour développer des dynamiques de territoire cohérentes, solidaires et durables ? C'est sur ces thèmes essentiels de gouvernance et de coopération que BRUDED a recueilli des expériences portées par des élus intercommunaux et communaux lors d'une journée organisée 30 mai 2018 à Querrien (29).

*Al lezenn NOTRe a ro muioc'h a c'haloud d'an etrekumunelezh evit diorren ar vro en un doare reizh ha kempouez. Ar perzh nevez-mañ a lak ac'hanomp d'en em soñjal war plas ar c'humunioù e-keñver politikerezh kaset gant an etrekumunelezh. Penaos kemer harp ouzh live ar gumun evit reiñ ul lañs padus ha reizh war ar vro a-bezh ? Penaos ren an etrekumunelezh ha kenlabourat enni ? Setu danvez-preder a ginnigomp da dilennidi an etrekumunelezh ha re ar c'humunioù e-pad an devezh kentañ aozet gant BRUDED*

## BRUDED : « les élus parlent aux élus »

BRUDED est un réseau d'échanges d'expériences comptant plus de 160 collectivités sur la Bretagne et la Loire-Atlantique. Au sein du réseau, des élus « qui ont fait » témoignent de leurs expériences à des élus « qui veulent faire » pour leur permettre d'avancer plus vite et plus loin dans leurs réalisations. Pour faciliter ces échanges d'expériences, les chargés de développement répartis sur le territoire organisent régulièrement des visites de réalisations, des rencontres et accompagnent les collectivités dans la mise en œuvre de leurs projets.

Contact : BRUDED - 19 rue des chênes - 35630 Langouët

Tél : 02 99 69 95 47 / [contact@bruded.fr](mailto:contact@bruded.fr) - [www.bruded.fr](http://www.bruded.fr)



**BRUDED est soutenu par :**



**BRUDED tient à remercier tout particulièrement Quimperlé communauté et la commune de Querrien pour leur accueil :**

